

LE PHARE

Journal d'expression associative et individuelle - Les Ulis

N° 60 - Mai 2016

La domestication des plantes de grande culture est fondatrice de civilisations. Leur culture a rythmé la vie sociale (mariages, rites, festivités). Ainsi, survivent la civilisation du riz, celle du maïs, celle du mil, celle de l'igname, celle de la vigne, celle du blé... (cf. p.8).

Ces civilisations ancestrales sont en danger et risquent de céder la place à une hyperstandardisation mercantile. L'actuelle tournée de dirigeants des États-Unis en Europe a pour principal objectif la suprématie du Traité transatlantique (*Le Phare* n°55, p.13).

Ce n'est pas tout : si nous laissons faire, finies l'évolution naturelle et la sélection raisonnée des blés, comme des autres cultures.

Épis de blé tendre non barbu



Déjà, on n'invente plus des machines adaptées aux plantes, on sélectionne des plantes adaptées aux machines ; on ne répand plus des engrais et produits phytosanitaires adaptés aux besoins naturels des plantes, on sélectionne des plantes qui nécessitent ces produits ; et, à force de sélection, on a diminué la diversité génétique et ainsi perdu des gènes de résistance.

Et maintenant, pour y remédier, on pille les ressources génétiques naturelles des pays pauvres, dans le cadre de programmes internationaux, pour le plus grand profit des industries agrochimiques, biotechnologiques, semencières et financières.

LE PHARE N°60

Édité par APEX + Ulis

MPT des Amonts - 91940 Les Ulis

Directrice de la publication :

Marie Josée Vergine, Présidente

Comité de Rédaction

et maquette PAO :

APEX + Ulis - ISSN 1622-8804

11 500 exemplaires



Imprimerie ifdi

2 bis, avenue du Québec

B.P.8 - Z.A. Les Ulis

91941 Courtabœuf cedex

Notre ami SIM est parti



Né à Oujda, le 25 janvier 1948, notre ami Sidi-Mohamed Benhamed est décédé le 21 janvier 2016. C'est avec une immense tristesse que nous avons appris cette nouvelle.

Il faisait partie de l'Équipe de médiateurs depuis 1991, un quart de siècle au service de la ville des Ulis. 25 ans que l'Équipe de médiation le côtoyait, petit à petit il est apparu dans sa grandeur. À la Maison de Justice et du Droit, il faisait l'unanimité.

25 ans que Sim distribuait ses conseils, allant jusqu'à écrire au Président algérien. Sim ne se posait pas de limites, il écrivait à tout le monde pour obtenir la naturalisation de l'un, les papiers de l'autre. "Je suis connu dans le monde entier. Si, si, si, je m'appelle SIM!", disait-il d'un air rieur. Oui, il sera toujours SIM dans notre cœur et notre mémoire.

Voilà, la vie se charge de nous éloigner de nos amis, et quel ami, il donnait tout, il était généreux autant matériellement que mentalement. D'une tolérance à vous donner des leçons de laïcité, c'était un adepte de la liberté de conscience.

Nous gardons de lui l'image d'un homme debout courageux et toujours à l'écoute de l'Autre, de ces Autres qu'il aimait, il était un amoureux de la vie et sa vie, c'était les AUTRES.

Son engagement dans ses actions de médiation, sa bonhomie, sa gentillesse, son empathie, son humilité, sa générosité, son optimisme, sa franche camaraderie, sa joie de vivre va nous manquer.

Il cultivait quotidiennement le "VIVRE ENSEMBLE" et il savait défendre ses idées avec beaucoup d'humour.

Au revoir SIM.

Ses amis Médiateurs :

Jean Claude, Gérard, Régis, René, Robert

Ndlr : Sidi-Mohamed Benhamed s'était aussi engagé pour l'aménagement du Terrain Aurore et, depuis deux ans, dans le Bureau de l'association APOGE (cf. p.10).

54° Anniversaire du « 19 mars 1962 »

Pour un 19 mars, plus que jamais, jour de mémoire, de Paix et d'Amitié

Extrait de l'allocution

(...) En ces périodes que nous vivons et si la mémoire doit servir au présent pour l'avenir, ne devrait-on pas être conscient que les armes, les bombes, les états d'urgence n'ont le plus souvent servi dans l'histoire qu'à aggraver des situations dramatiques que seules des mesures politiques et économiques étaient en capacité de résoudre pour le bien de tous.

Aujourd'hui, les peuples français et algérien souffrent encore des blessures mal cicatrisées de cette guerre vécue par nos deux pays.

À la mémoire, doit donc s'ajouter la volonté de combattre ceux qui entretiennent les séquelles empoisonnant encore notre présent (racisme, haine, violence, xénophobie, réhabilitation des criminels de l'OAS etc.). Car il est capital d'aller de l'avant vers un avenir d'amitié et de coopération mutuellement avantageuse entre la France et l'Algérie.

Il est plus que temps que chacun assume son passé, qu'un traité de paix et d'amitié toujours inexistant vienne régulariser la situation et les rapports entre nos deux pays. Que cet acte majeur serve de socle à une nouvelle politique de solidarité, de coopération économique et culturelle, seule capable de combattre la misère et son terreau qui constituent les racines des terrorismes et des violences ensanlantant le monde.

Au nom de la vérité de l'Histoire, nous exigeons l'abrogation de la loi du 23 février 2005 justifiant le rôle colonialiste de la France au service des enjeux géopolitiques de la finance... Dans la foulée, nous demandons l'abrogation du décret fixant au 5 décembre de chaque année « une commémoration », sans rapport historique avec le cessez-le-feu qui permit la fin de la guerre d'Algérie et qui entretient encore la confusion dans l'opinion publique et la division dans le mouvement combattant. En clair, l'ARAC appelle au respect de l'autodétermination de chaque peuple dans la construction de son avenir souverain et pacifique.

André Fillère

Président d'honneur de l'ARAC* Essonne

* Association Républicaine des Anciens Combattants et victimes de guerre





Les articles pour Le Phare n°61 devront parvenir à la Rédaction au plus tard le 26 juin 2016

ÉDITO.

De la désespérance à l'espoir

SOMMAIRE

Hommages

- Notre ami SIM est parti p. 2
- 54^e anniversaire du 19/03/1962 p. 2

Vie associative

- Dans les Pas de l'Histoire p. 4
- 1^{re} exposition de Généalogie p. 4
- « Stop Linky Nord-Essonne » p. 4
- Apei de la Vallée de Chevreuse p. 4
- N.I.V.M au collège Mondétour p. 5
- Association de Tennis des Ulis p. 5
- Inauguration de la MdA p. 10

Solidarités

- Nouveau local pour SoliCycle p. 6
- T'HandiQuoi arrive aux Ulis p. 6
- ADR-Bwa de retour du Mali p. 7
- Association Grain de soleil p. 11

Savoirs

- Histoire et domestication des blés p. 8

Culture

- Expo « Les goûts et les couleurs » ... p. 9
- Avec le groupe vocal Achor p. 15
- Art iconographique p. 16

Témoignage

- En chemin vers Compostelle p. 12

Points de vue

- Faire du blé en perdant des gènes p. 1
- Ondes et électrosensibilité p. 13
- 2 antennes-relais gigantesques p. 13

Le coin des poètes

- 4 nouveaux poèmes inédits p. 14

Le coin des joueurs

- Échecs : solution 14, exo. 15 p. 15
- Fête du Jeu : le 28 mai 2016 p. 15

L'actualité nous interpelle avec des incertitudes pour l'emploi, le Contrat de travail, la formation ; avec des pertes de repères suite au regroupement des Régions ; avec des reculs de nos valeurs fondamentales :

- Liberté (état d'urgence prolongé, restrictions à la libre circulation des personnes en Europe) ;
- Egalité (fin annoncée des Zones d'Education Prioritaires et de la Politique de la Ville après 2020) ;
- Fraternité (entraves croissantes à l'accueil et à la circulation des étrangers, en situation régulière ou non) ;
- Laïcité (confusion provoquée par des interprétations contradictoires).

Avec Internet, les idées se propagent instantanément mais aussi les rumeurs, les manipulations et la désinformation. La défiance qui en résulte est amplifiée par la pratique du secret (paradis fiscaux, secret bancaire, secret-défense, secret des affaires, secret des négociations) et par l'action des lobbies. Cette défiance génère souffrance, désespérance et le sentiment d'être abandonné sans perspectives.

Regardons ce qu'il se passe, entendons les refus et révoltes face à ce qui déshumanise. Des aspirations à la Paix, à davantage de démocratie, se sont exprimées ces dernières années, au niveau local ou étatique, dans différentes parties du monde, ce qui motive l'espoir. Notamment, des initiatives ont été prises en solidarité avec les plus démunis, dont les migrants, et pour la sauvegarde de la planète (Village mondial dans le cadre de la COP21, mouvement Alternatiba, etc.) ou pour que la parole se libère (mouvement « Nuit debout »).

Ces initiatives expriment la chaleur humaine, la détermination, l'espoir.

La Rédaction

Rédaction bénévole du Phare pour 2016

- Marie Josée Vergine (Directrice des Publications)
- Marie-Odile Charpenet (Rédactrice en Chef)

Autres titulaires : • Pierre Belbenoit • Bernard Charpenet
• Pierre Piquepaille • Bozena Teodorowicz

Suppléant(e)s : • Pierrette Berthelot • Brigitte Bos
• Rose-Marie Boussamba • Monique Troalen
• Charles Zucconi - Invité : Emmanuel Picard

Adresse : MPT des Amonts (case 14), 91940 Les Ulis
Adresse électronique : redac.phare@orange.fr
Site Internet : <http://apex.ulis.free.fr>

Une nouvelle association aux Ulis : Dans les Pas de l'Histoire

À l'initiative d'une poignée d'Ulisiens passionnés, notre association est née le 28 août 2015 pour entretenir la mémoire historique de notre ville. Notre commune ayant été fondée par un arrêté préfectoral du 17 février 1977, une nouvelle étape de l'histoire locale commençait. C'est cette étape dynamique que nous voulons faire connaître et approfondir ; **avec vous, nous fêterons ces 40 ans d'histoire de la commune des Ulis le 17 février 2017.**

Le plateau agricole des Ulis, si fertile, était à cheval sur les trois communes d'Orsay, Bures-sur-Yvette et Saint-Jean-de-Beauregard jusque dans les années 1960. Sous la présidence du général de Gaulle, le Préfet de la Région parisienne, Paul Delouvrier, a imaginé d'y créer un grand ensemble urbain pour 40 000 habitants. Celui-ci était destiné

à accueillir notamment les enseignants, chercheurs et étudiants de la nouvelle faculté d'Orsay, ainsi que les salariés du CEA de Saclay et du CNRS de Gif. L'urbanisation fut imposée aux communes d'Orsay, Bures-sur-Yvette et Saint-Jean-de-Beauregard par le pouvoir central. Sa gestion fut confiée à la Caisse des Dépôts et Consignations à travers la SAMBOE (Société d'aménagement de Bures-Orsay et d'équipement en Essonne). Les premiers habitants sont arrivés en 1968, à la résidence des Bathes, construite côté Orsay, et à la résidence des Hautes Plaines, construite côté Bures. Cet ensemble spécifique était géré par un syndicat intercommunal, le DUBO (District Urbain de Bures-Orsay). En 1976, les nouveaux habitants du plateau dépassaient numériquement l'ancienne population habitant dans la vallée. Dans ce contexte

et à l'approche des élections municipales de septembre 1977, l'État a créé la commune des Ulis le 17 février 1977, avec environ 20 000 habitants à cette date. C'est ainsi que le DUBO est devenu la 196^e commune de l'Essonne.

Participez à l'élaboration du fascicule pour le 40^e anniversaire et rejoignez-nous pour faire connaître l'Histoire de notre ville et de ses habitants.

Stéphanie Atger, Présidente

Autres membres du Bureau :

Paul Loridant, Président d'honneur
Yves Nedelec, Trésorier
Denise Karminski, Secrétaire
Jacqueline Rondot, Secrétaire adj.

Contacts :

danslespasdelhistoireulis@gmail.com
Tél.: 06 27 43 35 45

Exposition de généalogie « CHASSEURS d'ANCÊTRES »



Le **Club de Généalogie d'Orsay** (cf. *Le Phare* n°56, page 2) organise sa 1^{re} exposition de généalogie : arbres, initiation à la généalogie familiale, recherches sur Internet, dépouiller un acte, numéroter nos ancêtres, les livres de famille, comment restaurer les photos

anciennes, reconstituer le parcours militaire de son ancêtre...

le samedi 11 juin 2016, de 10h à 18h
Salle des expositions de La Bouvêche, Orsay
Entrée libre

Renseignements :

Tél.: 06 18 95 36 15 - Mél.: jean-louis.maton@neuf.fr
<https://sites.google.com/site/orsaygenealogie/home>

« Stop Linky Nord-Essonne »

Les compteurs électriques Linky et leur mode de fonctionnement risquent de nuire non seulement à notre santé, mais aussi à celle de nos appareils électriques, à notre budget, et à notre vie privée. Leur déploiement a déjà commencé à Orsay et à Bures, et il va se poursuivre dans les mois qui viennent sur les autres communes de l'Essonne (parfois en avance sur le calendrier annoncé, et sans respect du refus individuel par les usagers).

C'est pourquoi un collectif vient de se créer sur le Nord de l'Essonne pour demander un moratoire.

Pour rejoindre le collectif, signer la pétition en ligne, etc. :

<http://stoplinkyordessonne.blogspot.fr>

Pour en savoir plus sur comment ça marche et ce qu'on ne vous dit pas, pour refuser le nouveau compteur et résister aux pressions d'ERDF :

<http://www.electrosensible.org>

Pour connaître la centaine de communes (dont 2 en Essonne) qui refusent les compteurs communicants sur leur territoire, en savoir plus sur les méthodes d'intimidation d'ERDF et avoir des arguments pour y résister, etc. :

<http://refus.linky.gazpar.free.fr>



Unapei

Apei de la Vallée de Chevreuse

ASSOCIATION DE PARENTS, DE PERSONNES HANDICAPÉES MENTALES ET DE LEURS AMIS

124 avenue des Champs Lasniers - 91940 Les Ulis

Mél.: apei.chevreuse@wanadoo.fr - Site Internet : apei-vallee-chevreuse.asso.fr

Vous avez un proche présentant un handicap mental, vous avez besoin de soutien, d'informations ou de conseils :

Nous vous accueillons tous les mardis matin
de 9 h 30 à 12 h dans notre local - Tél.: 01 69 07 49 41

Il est possible de prendre un rendez-vous à un autre moment si nécessaire.

Le collège Mondétour possède sa propre mini-entreprise

Seize élèves de troisième du collège Mondétour participant à l'atelier DP3 (Découverte Professionnelle 3 heures) se sont lancés dans la création d'une entreprise : nommée *N.I.V.M* (*Nos Idées Via Mondétour*). Elle consiste en la création d'un produit écologique et 100% artisanal.

L'apprentissage de la vie active

Cette mini-entreprise, créée en septembre 2015, a pour but principal d'enseigner les bases de la vie socio-professionnelle aux élèves y participant. Cela leur permettra de mieux s'intégrer dans leur future vie professionnelle. *N.I.V.M* a presque les mêmes caractéristiques qu'une vraie société. Que ce soit par le recrutement des élèves via des CV et entretiens d'embauche, jusqu'à la répartition des rôles selon les compétences de chacun. Cette mini-entreprise est en partenariat avec *E.P.A.* (*Entreprendre Pour Apprendre*). C'est un programme de création de mini-entreprise pour collégiens et lycéens. Les horaires de travail sont de 14h55 à 17h05 chaque vendredi.

N.I.V.M. a pour objectif de créer un produit répondant aux exigences des consommateurs dans notre société actuelle. Les seize élèves doivent créer un produit depuis l'analyse des besoins jusqu'à la vente. Ainsi, ils ont à prendre en charge toutes les étapes du développement d'un produit et à s'assurer du bon fonctionnement de l'entreprise.

La détermination d'une équipe

L'équipe est constituée d'élèves de 3^e2 et 3^e3 du collège. Chacun est assigné à un service dont il possède les compétences : • Direction générale • Service relation client • Administration ressources humaines • Service marketing • Service de production • Service fournisseur • Service financier.

Chaque membre de cette équipe solidaire et dynamique est motivé dans ce qu'il fait. L'équipe de *N.I.V.M* a pour intention, avec son produit, de participer au Salon régional des Mini-Entreprises 2016 afin de prouver, face aux autres compétiteurs, que son produit est le meilleur et ainsi représenter Les Ulis à ce concours.



Un produit pratique et écologique

Le produit qu'a imaginé toute l'équipe de *N.I.V.M* est un objet servant la technologie d'aujourd'hui. En effet, sa création a pour but d'éviter tout type d'accident lorsque nous mettons nos smartphones en charge. Il s'adapte à tous les smartphones.

Le produit, nommé *Suppor'Tel*, est entièrement fait à partir de matière biodégradable comme du plastique d'objets recyclés. C'est un produit qui a plusieurs modèles. Sa décoration est réalisée en même temps que sa production et sa forme représente une décoration (par exemple, le produit représente un CupCake). Nous avons évidemment d'autres modèles.

Ce produit a été sélectionné suite aux résultats des sondages au commencement de la mini-entreprise. *Suppor'Tel* pourrait être vendu dans l'établissement même, le collège Mondétour, ainsi qu'au marché et à plusieurs autres endroits situés aux Ulis.

Gharbi Sajir

Directeur des Ressources Humaines de la mini-entreprise N.I.V.M



L'ATU, Association de Tennis des Ulis, a été créée en 1974 aux Ulis et n'a pas cessé d'évoluer.

Aujourd'hui, le club possède deux courts couverts, sept extérieurs, deux terrains de padle et un mur de frappe à Courtaboeuf, et deux courts couverts au Parc Sud. C'est un club de 550 adhérents qui est réputé pour la qualité de ses formations.

Au niveau sportif, les faits marquants de ces dernières années sont une médaille d'argent aux Jeux Olympiques d'Athènes de notre athlète handisport **Lahcen Majdi**, le titre de championne



de France de **Theo Gravouil**, l'équipe féminine qui est en championnat de France, ainsi que la qualification de notre club en Club-formateur-élite.

Mais l'ATU propose des formations pour tous, de trois à quatre-vingts ans, avec des possibilités de cours du débutant aux joueurs les plus confirmés et cela tous les jours. C'est aussi un planning d'animations sur toute l'année, avec de nombreuses occasions de se retrouver dans une ambiance très conviviale.

Alors... à vos raquettes !

Marc Dieudonné, Président
Florent Bourges, Directeur sportif

Contacts :

ATU - 6 avenue du Hoggar
91940 Les Ulis Courtaboeuf
Mél.: tennislesulis@orange.fr
Site : <http://www.club.fft.fr/at.ulis/>

Un nouveau local pour l'atelier vélo solidaire *SoliCycle Les Ulis*



L'atelier vélo solidaire *SoliCycle Les Ulis* a déménagé de l'Esplanade de la République (Mairie) suite aux travaux entrepris par la Ville des Ulis.

Grâce à la mobilisation de ses adhérent(e)s, *SoliCycle* est resté aux Ulis ! En effet, deux adhérentes ont initié une pétition qui a réuni 500 signatures, puis qui a été déposée en Mairie. Cela a fait bouger les lignes puisque le bailleur social OPIEVOY a proposé à l'association *Études et Chantiers Île-de-France*, qui porte l'atelier d'insertion *SoliCycle*, un local adapté, au n°9 de la résidence Chanteraine.

L'équipe de *SoliCycle Les Ulis* souhaite remercier les Ulissien(ne)s de leur mobilisation, qui leur a permis de rester dans notre ville.

Pour cela, rendez-vous les mercredis après-midi et les vendredis toute la journée jusqu'à 17h30 pour visiter les nouveaux locaux de l'atelier, pour y rencontrer l'équipe de mécanicien(ne)s et apprendre à réparer votre vélo ou pour en acheter un d'occasion !

Afin de continuer de vous mobiliser, l'équipe de *SoliCycle Les Ulis* vous propose de l'aider à communiquer sur sa nouvelle adresse. Pour cela, rien de plus simple : allez à l'atelier *SoliCycle Les Ulis* récupérer quelques affiches à placer dans le hall de votre immeuble ou chez vos commerçants !

Adresse : *SoliCycle Les Ulis*
9 résid. Chanteraine, 91940 Les Ulis

Mél.: lesulis@solicycle.org

Tél.: 06 25 78 63 86

Site : <http://etudesetchantiers.org>

Horaires :

les mercredis de 14h à 17h30,
les vendredis de 9h à 17h30
et un samedi par mois de 10h à 13h

SoliCycle les Ulis est un atelier d'insertion porté par l'association *Études et Chantiers Île-de-France*. L'atelier vélo solidaire remobilise vers l'emploi 12 personnes qui en sont éloignées via l'apprentissage de la mécanique cycle et un accompagnement socioprofessionnel. *SoliCycle* œuvre aussi à la promotion de la bicyclette comme mode de déplacement quotidien et à la réduction de déchets grâce au recyclage de 2 000 vélos par an.



T'HandiQuoi arrive aux Ulis

L'association *T'HandiQuoi* a été créée le 1er juillet 2013. Un groupe de proches s'est réuni autour de la question du handicap.

Nous nous sommes interrogés à propos des alternatives à la vie en institution et au domicile familial pour de jeunes adultes en situation de handicap. Nous avons donc décidé de mettre en place des colocations de trois personnes nécessitant un accompagnement permanent. Le but est de se rapprocher au maximum de la vie ordinaire, d'avoir son « chez soi ».

Nous sommes maintenant tout proches de l'ouverture de la première colocation dans la ville des Ulis et nous réfléchissons à permettre aux colocataires d'avoir un maximum d'accès à des sorties et activités afin de favoriser leur insertion sociale et leur épanouissement personnel.

Il est évident que chaque colocataire aura un projet de vie individuel et que, grâce aux partenariats locaux, ils pourront choisir différentes sorties/activités qui leur correspondent. Ils pourront aussi avoir des envies communes et pourront partager un spectacle ou une sortie qu'ils auront choisi ensemble.

Nous proposerons régulièrement aux colocataires d'échanger sur leurs envies. Le but est d'avoir un panel de propositions et une visibilité sur ce qu'il se passe d'intéressant, de divertissant dans leur environnement proche. L'objectif principal est de lutter à tout prix contre l'exclusion et d'avoir un maximum d'ouverture sur le monde extérieur.

Marie Allainguillaume
Vice-présidente

Association *T'HandiQuoi*
35 rue George Sand
91120 Palaiseau

Mél.: asso@thandiquoi.org
N'hésitez pas à nous contacter !

De retour du Mali...

ADR-Bwa (Association pour le Développement de la Région des Bwa) a été créée en 1999 par des Maliens de France, originaires de cette région du centre-est du Mali et désireux de participer à son développement.

Depuis le début des années 2010, nous y accompagnons, à Mandiakuy, des groupements de femmes qui ont appris à confectionner de la confiture et de la compote de mangue ainsi que du coulis de tomate pasteurisé. En 2015, plus de 700 bocaux de mangues ont été produits, tous commercialisés à ce jour.



C'est en octobre 2014 que quelques personnes de Mandiakuy ont décidé la création, à côté d'*ADR-Bwa*, d'une *ADR-Bwa* Mali-Tominian qui ferait le suivi de terrain et qui, surtout, étendrait les projets de développement à d'autres localités du Cercle. Peu à peu, cette entité se met en place. Ce sera long car la notion de bien commun et de bénévolat, dans un contexte de vie difficile, ne va pas de soi. Mais ces initiatives, par les Bwa eux-mêmes, sont, à long terme, les seules porteuses d'un développement réel et pérenne.

Cela fait dix ans que je me rends en Afrique et je vais au Mali chaque année, plusieurs semaines voire plusieurs mois, depuis 5 ans. Aujourd'hui, je voudrais vous faire partager quelques-unes de mes convictions.

Tout d'abord, et cela peut paraître paradoxal, la toute première est que **l'argent n'est pas la solution** ! Des milliards d'euros ont en effet été déversés dans le pays ces dernières décennies et quand on voit le résultat... Pourquoi ? Au fil des ans, j'ai pris conscience que **le développement doit absolument et véritablement émaner des intéressés eux-mêmes**. Et cela demande du temps, de la patience, de la persévérance, de la foi même. **Pas de l'argent** ! Écouter les hommes et les femmes parler de leurs activités, s'intéresser à la façon dont ils s'y prennent, aux difficultés qu'ils rencontrent, et aussi les amener à réfléchir sur leur organisation, sur les éventuelles solutions disponibles, sur leurs richesses, très réelles, en matière



d'énergie, de courage et de savoir-faire, ce n'est pas spectaculaire. Et cela cadre très rarement avec les programmes des ONG, pourtant pleines de bonne volonté et d'argent, mais qui ne font pas le détour par ce travail de lent "accouchement" par la population de ce dont elle a vraiment besoin, de ce qu'elle désire vraiment, de ce qu'elle est vraiment prête à adopter. Dans un pays où le temps ne s'écoule pas à la même vitesse que chez nous, où la palabre et la négociation sont incontournables et peuvent nous sembler interminables, il faut du temps pour être vraiment sûr qu'une société, un village, un groupe, ont livré le fond de leur pensée et de leurs aspirations et seront majoritairement en accord avec ce qu'ils auront finalement décidé.

D'autres freins au développement, de notoriété publique, ce sont la corruption et l'impunité. À ce sujet, la situation du Mali ne s'est pas améliorée, si elle n'a pas empiré... Pendant mon séjour, plusieurs scandales ont éclaté. Et ce qui est inquiétant, c'est que l'exemple vient maintenant du plus haut de l'État. Le nouveau président, élu avec plus de 77% des voix, sur un programme notamment de lutte contre la corruption, a récemment proposé qu'un crédit de 4 milliards de francs CFA (environ 6 100 000 euros) soit distribué aux 13 anciens premiers ministres (dont lui-même) pour "services rendus". Alors que le pays manque cruellement d'écoles et de professeurs, que ceux-ci sont mal payés, que les forces de police sont sous-équipées avec un matériel obsolète, souvent sans crédit pour mettre de l'essence dans leur véhicule afin d'assurer la sécurité...

Et cependant, il ne faut pas baisser les bras. *ADR-Bwa* fait partie de ces associations qui, comme le colibri de la fable, « fait sa part » en transportant ses gouttes pour éteindre l'incendie. Nos actions ne sont pas spectaculaires mais, si beaucoup de colibris s'y mettent, le Mali peut progressivement décoller. Il y faut de la patience et de la foi. Il y faut aussi certainement de l'amour...

Joëlle Bourgeat

Mél.: joelle.bourgeat-g@laposte.net

La domestication des blés : une histoire d'espèces sauvages

Phylogénèse et période des chasseurs-cueilleurs

Tous les blés sont apparentés à un complexe d'espèces sauvages qui appartient à la famille des Poacées (ou Graminées), apparue il y a environ 95 millions d'années, et dont ils sont issus par domestication. C'est en effet au sein de l'une des sous-familles des Poacées, appelée Pooïdées (53 millions d'années), que l'on trouve ce complexe d'espèces : la tribu des Triticées.

Cette tribu, qui a 50 millions d'années, est composée de plusieurs centaines d'espèces sauvages, dont les ancêtres des blés mais aussi ceux des orges, du seigle etc. Leur centre d'origine correspond à la région que l'on nomme le Croissant Fertile, qui va de la Turquie à l'Égypte en passant par la Syrie et l'Irak. Il faut imaginer que les pêcheurs et chasseurs-cueilleurs ont collecté, pendant des dizaines de milliers d'années, certaines espèces appartenant à cette tribu pour les consommer, sans pouvoir ni les cultiver, ni les stocker. En effet, chez ces ancêtres sauvages, les grains étaient vêtus d'une enveloppe dure et adhérente au grain, les axes de leurs épis se désarticulaient à maturité (permettant leur dissémination naturelle) et leur maturité était très étalée dans le temps.

La domestication des blés s'est produite en 3 étapes

Étape ① À un moment estimé à -23 000 ans, des hommes ont dû observer que certaines formes mutantes (diploïdes à 14 chromosomes, appartenant à la tribu des Triticées) gardaient leurs grains sur des épis plus fertiles et à maturité synchrone, favorisant ainsi leur collecte sélective. L'acquisition de ces caractères, impliquant - on le sait aujourd'hui - un groupe de gènes très liés, constitue le « syndrome de domestication ». Le semis puis la récolte préférentielle de leur descendance a abouti à une forme cultivée, l'engrain ou petit épeautre, encore utilisée de nos jours. Des fouilles récentes (site d'Ohalo II en Israël, en Turquie) ont d'ailleurs mis en évidence des vestiges de sédentarisation et de proto-agriculture impliquant ces plantes.

Étape ② Vers -12 000 ans, des croisements spontanés se sont produits entre les engrains sauvages et d'autres espèces diploïdes de la même tribu à 14 chromosomes, aboutissant à des espèces tétraploïdes à 28 chromosomes par l'addition de leurs stocks chromosomiques. Dans ce nouveau 'pool', des hommes ont pratiqué de la même manière une sélection empirique portant sur le rendement et la valeur d'utilisation (galettes, semoule) et aboutissant à de nouvelles espèces cultivées, notamment les blés amidonniers et les blés durs. De nos jours, ces espèces à grains nus vitreux sont propres à la préparation des pâtes et des couscous ; elles sont surtout cultivées dans les régions du pourtour

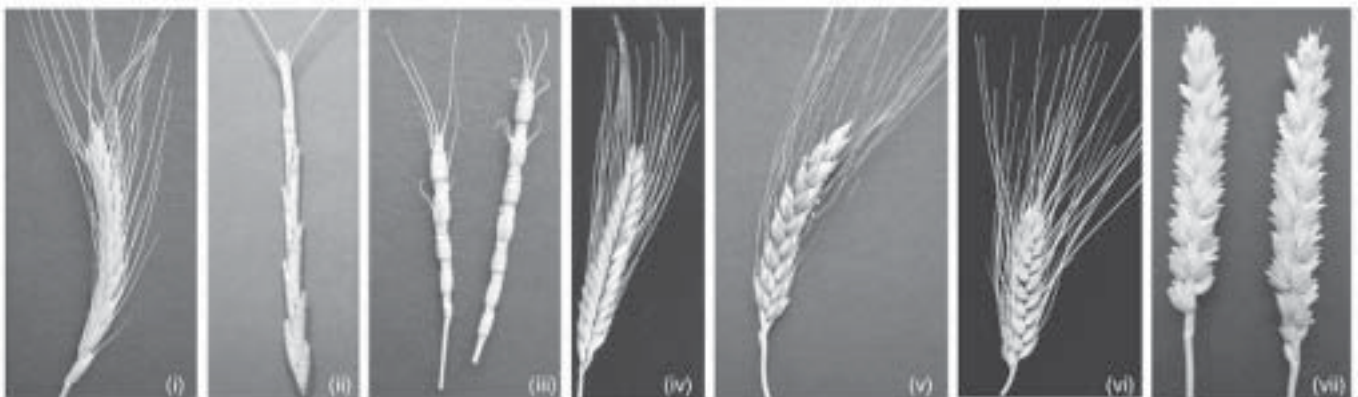
méditerranéen, mais la sélection moderne a permis de faire remonter leur culture vers le nord.

Étape ③ Vers -9 000 ans, de nouveaux croisements spontanés se produisirent entre ces blés amidonniers ou durs à 28 chromosomes (14+14) et des représentants des Triticées diploïdes (14) de départ. Ils ont permis l'addition d'un autre stock chromosomique, conduisant finalement à la domestication de différentes espèces de blés hexaploïdes à 42 chromosomes (14+14+14) à grains en général nus et farineux. Parmi ces espèces, il y a le blé tendre et le grand épeautre. Des traces de fabrication des premiers pains au levain dans l'Égypte antique ont été trouvées. De nos jours, le grand épeautre, à grains vêtus et aux précieuses qualités diététiques (antioxydants, faible taux de gluten), est cultivé en Belgique et en France. Quant au blé tendre, il est cultivé mondialement. Sa triple origine lui confère en effet une adaptabilité très grande. Il sert à la panification, à la pâtisserie, à l'alimentation du bétail, ainsi qu'à de nombreuses applications industrielles.

Nous avons hérité de cette très longue domestication des blés. Les espèces sauvages originaires du Croissant fertile sont encore présentes dans cette région et continuent d'y évoluer. Elles forment un réservoir très important de gènes de résistance aux maladies, à la sécheresse, à la salinité, permettant d'améliorer les blés cultivés - ce que les conflits actuels compromettent !

Emmanuel Picard

Source des photos ci-dessous : [http://www.cell.com/trends/genetics/abstract/S0168-9525\(07\)00348-4](http://www.cell.com/trends/genetics/abstract/S0168-9525(07)00348-4)

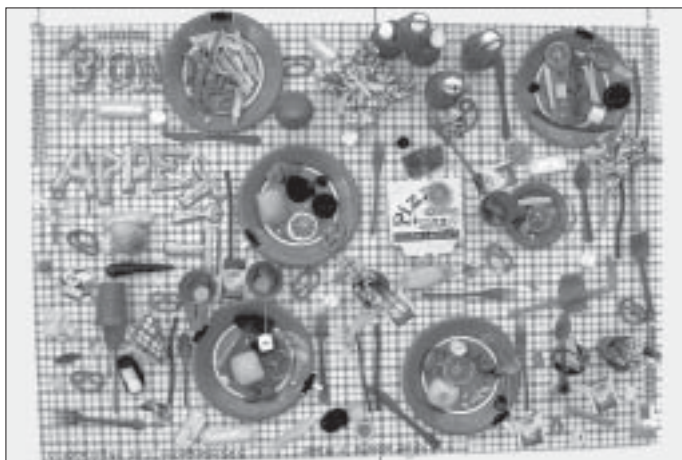


De gauche à droite : les espèces sauvages diploïdes (i à iii), l'engrain (iv), le blé amidonnier (v), le blé dur (vi), le blé tendre (vii)
① : (i) → engrain (iv) ; ② : (i) croisé par (ii) → blé amidonnier (v) et blé dur (vi) ; ③ : (iii) croisé par (v) ou (vi) → blé tendre (vii)

« Les goûts et les couleurs »

Exposition pédagogique à la MPT de Courdimanche

Suite au « Festival des arts mêlés » de la Médiathèque des Ulis, sur le thème de « La gourmandise », la MPT a choisi, en 2016, le thème de **L'alimentation dans l'art** pour son exposition pédagogique (du 7 mars au 1^{er} avril), avec représentation des mets : la nature morte, les scènes de banquets, le statut de l'aliment ou de l'objet alimentaire dans le Pop Art (Andy Warhol), dans l'hyperréalisme (Claes Oldenburg), les nouveaux réalistes (Arman) et l'utilisation des restes (Daniel Spoerri).



L'exposition se composait de :

- 10 panneaux conçus par Jean-Marc Lambert. Chaque panneau était nommé, de façon humoristique, par une expression en lien avec les aliments : ramène ta fraise, tous les goûts sont dans la nature, casser la croûte, c'est dans les vieux pots que l'on fait les meilleures soupes, tomber dans les pommes, à dévorer des yeux, avoir les yeux plus gros que le ventre, mettre les petits plats dans les grands, que tous tes rêves 'céréalisent', la cerise sur le gâteau.
- 10 mosaïques des ateliers des MPT des Amonts et de Courdimanche, ainsi que du *Club Léo Lagrange* (Association *Graine de mosaïque*).
- Peintures et sculptures par *ART91* et des artistes ulissiens.
- Une œuvre, aux couleurs dominantes rouge et blanc, sur les restes d'un repas, réalisée par des familles le jour du vernissage de l'exposition précédente *Gourmandises en famille* et inspirée du travail de l'artiste Daniel Spoerri.

Au début des années soixante, Daniel Spoerri, membre du mouvement des Nouveaux réalistes, est l'artiste qui, dans ses 'tableaux-pièges', introduit la nourriture comme matériau de l'œuvre. La table devient le tableau sur lequel les reliefs (vaisselle et restes) d'un repas qui a eu réellement lieu, seront fixés. L'œuvre exalte la composition naturelle des éléments disposés sur la table.

34 classes primaires des Ulis (du CP au CM2) et un Centre de loisirs sont venus voir l'exposition, commentée par une douzaine de bénévoles.

Les enfants étaient divisés en 2 groupes. Pendant qu'un groupe visitait l'exposition, l'autre était en atelier avec une plasticienne, Caroline Cassel. Celle-ci a adapté les techniques de création selon la tranche d'âge des enfants. Les ateliers étaient donc tous différents et cadrés par une technique ou un matériau précis.

“ Les ateliers pédagogiques montrent de façon transversale comment les artistes à travers l'histoire de l'art se sont accaparé des thèmes de l'alimentation (nature morte de Cézanne, Braque...), de la société de consommation, des matériaux d'emballage, des matériaux transparents, des collages, des supports publicitaires, des magazines. Les créations artistiques se réalisaient en volume avec de la pâte à modeler, sur la représentation en miniature de fruits et légumes, un travail collectif autour d'une grande nappe dessinée, une reconstitution d'un repas monochrome en papier d'aluminium...”, explique Caroline.

Propos recueillis par la Rédaction du Phare



Une salle et des formations pour les associations

avec *APOGE* (Association Pour la Gestion de la Maison des associations)

Après des années de démarches et des travaux, la Maison des associations a été inaugurée le vendredi 1er avril. La salle de réunion, d'une capacité de 70 personnes, était pleine pour écouter les discours de Jack Mignon, président d'*APOGE*, puis de Madame le Maire des Ulis. (1)



Pour les associations

Les demandes de réservation de la salle de réunion ont commencé. Alors, vous aussi, associations des Ulis, n'hésitez pas à utiliser cette salle. Pour cela, contactez les membres du Bureau sur apoge.mdaulis@gmail.com

La salle est cogérée avec le Service Vie associative. Nous avons une priorité pour les samedis, dimanches et lundis, ainsi que les vendredis soirs et aussi pendant les petites vacances scolaires. D'autres jours sont possibles en fonction des disponibilités, le matin, l'après-midi ou le soir.

Vous pouvez rencontrer les responsables d'*APOGE*, lors des permanences le samedi matin ou sur rendez-vous, pour des conseils, des mises en relations. Vous pouvez leur laisser des informations à destination des autres associations et de tous les habitants.

APOGE, c'est d'abord une mutualisation entre les associations ; ainsi chacun y trouvera ce que les autres ont apporté. Elle ne va pas faire ce que font d'autres associations mais des projets spécifiques pourront y être élaborés entre les participants. Aussi :

**venez nombreux à l'Assemblée générale,
le samedi 4 juin 2016 à 10h,
à la Maison des associations
2 avenue d'Alsace - 91940 Les Ulis**

Pour tou(te)s les ulissien(ne)s

Vous y trouverez des informations sur les associations. Nous pourrions vous mettre en relation avec elles. Si vous avez des projets de création d'une association, des responsables d'autres associations pourront vous aider.

Pour les acteurs associatifs : des formations

Comme cela s'est déjà réalisé à l'automne 2015, le Conseil départemental de l'Essonne organise aux Ulis, en partenariat avec *APOGE*, des formations à destination des acteurs associatifs au sein de cette nouvelle maison. Les formations proposées pour ce printemps 2016 sont les suivantes :

- 18 avril de 9h à 17h : s'assurer que les statuts respectent le cadre légal (loi de 1901) ;
- 31 mai de 9h à 17h : partage/mutualisation des compétences et des moyens pour répondre à de nouveaux besoins ;
- 9 juin de 9h à 12h : s'approprier les attentes et priorités des financeurs publics : conseils et travaux pratiques.

Inscrivez-vous auprès du Conseil départemental de l'Essonne à l'adresse suivante : <http://www.essonne.fr> (les associations, rubrique 'se former'). Pour toutes questions relatives à ces formations, rapprochez-vous d'*APOGE*.

Cette Maison est la vôtre, membres d'associations et habitants : nous vous y attendons.

Jack Mignon

Président d'APOGE

apoge.mdaulis@gmail.com



Grain de soleil

Cela fait bientôt cinq ans que l'association « Grain de soleil » a été créée (cf. *Le Phare* n°52, de septembre 2013). Je reviens de deux semaines passées entre le village de Manguen 2 et la ville de Yaoundé au Cameroun. En cinq ans, les travaux ont bien avancé. La construction d'un bâtiment a été achevée et il est équipé. En parallèle, nous avons commencé à parrainer les enfants du village afin qu'ils puissent soit débiter leur scolarité, soit la poursuivre. Cinq enfants ont pu bénéficier de ce parrainage ; nous en sommes à 25 aujourd'hui. Ils sont scolarisés de la première section de maternelle au CM2. Nous avons aussi racheté un terrain car le premier devenait trop petit pour accueillir les prochains bâtiments, la demande grandissant pour héberger les enfants. Et nous avons fait construire un puits d'eau potable (indispensable pour la bonne santé des enfants) et deux porcheries, afin de former les jeunes aux métiers de l'agriculture. Les travaux d'un autre bâtiment ont débuté, les fondations sont terminées.

Avant mon départ, j'avais organisé une collecte de matériel scolaire auprès de mes adhérentes. Nous avons divisé ce matériel par 5 car nous avons des enfants parrainés dans 5 écoles primaires, situées dans 3 villages : celui où est le foyer et 2 villages avoisinants.

Par ailleurs, j'ai fait la rencontre des 6 adolescents vivant au foyer (2 filles et 4 garçons). Deux d'entre eux étaient déscolarisés par découragement : 3 heures de marche aller et retour par jour, le lycée de Manguen 2 étant le seul de la région. Les autres sont là pour des difficultés familiales (séparation, divorce, décès de l'un des parents, fratrie très nombreuse, etc.).

Sur place, je me suis rendu compte des difficultés pour la scolarisation des enfants. Aller dans les 5 écoles nous a pris 6 heures, alors que nous étions véhiculés ! Je vous laisse imaginer le temps de marche à pied que cela peut représenter. J'ai discuté avec des directeurs et professeurs d'écoles qui

sont sous-payés, se retrouvent en milieu rural alors que, le plus souvent, ils ont grandi en ville. Ils sont pour la plupart découragés, ils ne suivent pas forcément le programme scolaire, ils peuvent avoir jusqu'à 50 enfants par classe dans les écoles publiques. Dans le privé, c'est un peu différent : ce sont les parents qui se cotisent mais, en fonction du territoire, les professeurs peuvent être plus ou moins bien payés. Sans compter le manque d'enseignants, il y a aussi le désinvestissement des parents en ce qui concerne la scolarité. Le plus souvent, ils ont besoin de leurs enfants pour le travail dans les champs et commencent à les y employer dès l'âge de 8 ans. Ils sont, pour la plupart, peu instruits eux-mêmes, car ils ont quitté l'école tôt. Ils ne voient donc pas d'intérêt à l'école et sont peu à même d'aider leurs enfants pour les devoirs.

Face à toutes ces difficultés, nous avons pris la décision de mettre en place du soutien scolaire dès la rentrée prochaine. Cela consistera à créer des petits groupes d'élèves en fonction de leurs difficultés et de les soutenir pendant 45 minutes après la classe, dans les matières où ils pêchent, ou de les remettre à niveau (la nouvelle directrice de l'école m'a raconté que certains de ses élèves auraient besoin d'être rétrogradés de 2 classes tellement leur niveau est faible). Actuellement, nous continuons la construction des bâtiments du foyer afin que les enfants en âge d'être au lycée puissent y être intégrés pour éviter leur déscolarisation, ainsi que le parrainage des plus petits afin d'instaurer un climat de confiance entre les parents, les enfants et nous.

Vous pouvez nous aider en envoyant des dons ou en vous inscrivant au cours de danse, ce qui permet de financer notre Association.

Karine Guéniot
Présidente

Association Grain de soleil
22 avenue des Champs Lasniers,
91940 Les Ulis
zumbagrainsdesoleil@gmail.com
Tél.: 06 78 67 30 02



Chemin faisant

En désespoir de cause, un jour, sur un banc d'hôpital, j'ai fait un vœu, j'ai promis : s'il se réalise j'irai à Saint-Jacques-de-Compostelle. Un an après, ma demande fut exaucée, je devais accomplir ma promesse. Dès que j'ai pris ma retraite, ma préoccupation a été de me préparer pour partir assez rapidement. J'ai alors réalisé que je m'étais lancée dans une aventure utopique mais que je devais absolument faire. J'ai commencé par m'entraîner physiquement. Mentalement, j'étais déterminée mais sans expérience concernant la randonnée, les chaussures, le sac à dos... Je me suis inscrite à *Compostelle 2000* où j'ai eu les renseignements sur le minimum nécessaire à emporter pour marcher dans les meilleures conditions. J'ai su qu'il existe des topos guides avec les informations pour le parcours qu'on veut suivre, ainsi je suis partie avec des réservations d'hébergement pour les deux premières semaines. Une déception, je devais partir seule. Deux mois avant le départ, j'ai commencé à randonner avec le club des Ulis et j'ai fait le stage boussole ; je sentais une force en moi que je ne peux exprimer. Je n'étais plus tout fait moi-même, à l'approche du but que je m'étais fixé, je le ressentais et j'avoue que cela m'a perturbée.

J'ai quitté la maison le 3 avril 2011. J'étais comme sur un nuage, heureuse, je n'avais qu'une chose à faire, marcher vers mon but. Les deux premiers jours, j'étais accompagné de mon gendre et de ma meilleure amie. Au presbytère d'Étampes, j'ai rencontré un pèlerin, nous avons marché ensemble 14 jours. Dieu ne l'a pas mis sur ma route par hasard, deux jours après j'ai fait un malaise dans la Beauce, heureusement qu'il était là. Quand il est reparti, j'ai continué mon chemin dans la solitude.

J'ai rencontré d'autres pèlerins vers Tours. Chacun suivant son chemin et son allure, on se retrouvait quelque fois le soir. Il n'y avait pas grand monde sur cette voie.

En Espagne, sur le Camino francès, je n'ai plus été seule, toujours quelqu'un devant, derrière, à ma hauteur mais difficile de parler à cause des différences de langue. Il y avait des suisses, des allemands, des espagnols, des anglais... Parlant portugais, j'ai dialogué avec des brésiliens qui m'ont assurée de leur soutien, surtout quand ils ont su d'où j'étais partie.

J'ai marché 75 jours en continu, j'ai souffert de la chaleur, de solitude. Souvent le soir, j'étais si fatiguée que je me demandais si j'allais pouvoir continuer le jour suivant. Le matin, j'avais toujours la forme et cette force qui me poussait à aller en avant.

Je suis arrivée devant la cathédrale à Saint-Jacques-de-Compostelle, le 16 juin 2011 à 8 heures 30. Il est difficile d'exprimer ce que l'on ressent. Je ne réalisais pas que ça faisait si longtemps que j'étais partie. Je me voyais, le



premier soir chez les Sœurs à Saint-Sulpice-de-Favières, me disant : *“ une étape de faite mais il m'en reste encore beaucoup d'autres...”*.

J'étais là, devant ce lieu mythique, mon vœu était accompli mais il me manquait quelque chose. Oui, j'étais à peine arrivée et je venais de comprendre que le chemin me manquait déjà alors que je n'étais même pas rentrée à la maison. Et là je me suis dit : *“ Je reviendrai ”*.

Le retour a été difficile malgré la joie de retrouver la famille et les amis. J'avais la phobie de la foule, j'ai évité un certain temps les magasins, la nuit quand je me réveillais, je me demandais où j'étais. Une chose que j'ai beaucoup appréciée : me trouver seule dans ma salle de bains. Au club des Ulis, la première randonnée a été difficile pour moi, je commençais à regretter les chemins et la solitude, j'avais du mal à supporter les causettes. J'étais restée si longtemps dans la nature que j'avais des difficultés avec le bitume.



Du 30 mars au 1^{er} juillet 2015, j'ai repris le chemin et après Saint-Jacques-de-Compostelle, j'ai continué jusqu'à Fisterra et Muxia, où s'est terminé mon parcours. Mais je n'ai pas ressenti les mêmes émotions qu'en 2011, pourquoi ? Une chose est sûre, je suis heureuse de l'avoir fait mais les motivations n'étaient pas les mêmes.

Emilia Kirche

Ondes électromagnétiques artificielles et santé

L'**électrosensibilité** ou sensibilité aux ondes électromagnétiques (« électrohypersensitivity » en anglais) ou EHS, est une maladie caractérisée par l'apparition de symptômes liés à l'exposition aux ondes électromagnétiques. Les sources en sont les Wifi des box internet, ordinateurs, tablettes, les antennes de téléphonie et les téléphones mobiles. Les téléphones fixes sans fils (DECT) émettent également des ondes nocives.

Les effets de ces ondes sont différents d'une personne à l'autre, mais bien réels. Les personnes électrosensibles sont alertées par des maux de tête fréquents avec contracture du crâne ou névralgie faciale, une baisse de la concentration et de la mémoire, des troubles du sommeil, une fatigue inexplicable, voire de l'épuisement, une irritation des yeux avec des troubles visuels, des fourmillements, une sensation de brûlure de la peau, des douleurs (myalgies, névralgies, fibromyalgie), l'aggravation de troubles rhumatologiques tels que douleurs articulaires, lumbagos, tendinites... Il peut exister des douleurs pelviennes et abdominales parfois très violentes, faisant craindre des pathologies organiques. L'exposition à ces ondes déclenche parfois des acouphènes et des troubles cardiaques (tachycardie douloureuse) spécialement le Wifi. Des douleurs d'oreille peuvent être consécutives à l'exposition aux antennes et téléphones mobiles. Certains s'évanouissent dans les lieux publics et transports en commun (très forte densité de téléphones, bornes Wifi...). Certaines personnes sont si mal qu'elles quittent tout pour vivre dans des lieux isolés.

L'augmentation de la fréquence de certaines pathologies organiques, cancers notamment, semble bien causée aussi par l'exposition aux ondes électromagnétiques. Ces ondes agissent sur le système nerveux, le système endocrinien, le système immunitaire. L'usage, dit abusif, du téléphone portable, c'est-à-dire plus de 30 minutes

par jour, multiplie par 4 le risque de tumeurs cérébrales. Ces ondes favoriseraient également le diabète et les troubles thyroïdiens.

Nous sommes tous soumis à un **cocktail d'ondes** ou « **électrosmog** » auquel il est très difficile de se soustraire. Mais, tout en informant son voisinage, chacun pourrait se reconnecter en filaire (câble ethernet), désactiver ses Wifi, éteindre ses téléphones portables la nuit et à certaines plages horaires, en désactivant la fonction 3G ou 4G, spécialement irradiante, ne pas les utiliser dans les transports en commun ou les ascenseurs et couloirs souterrains (effet de « cage de Faraday » qui en décuple la nocivité).

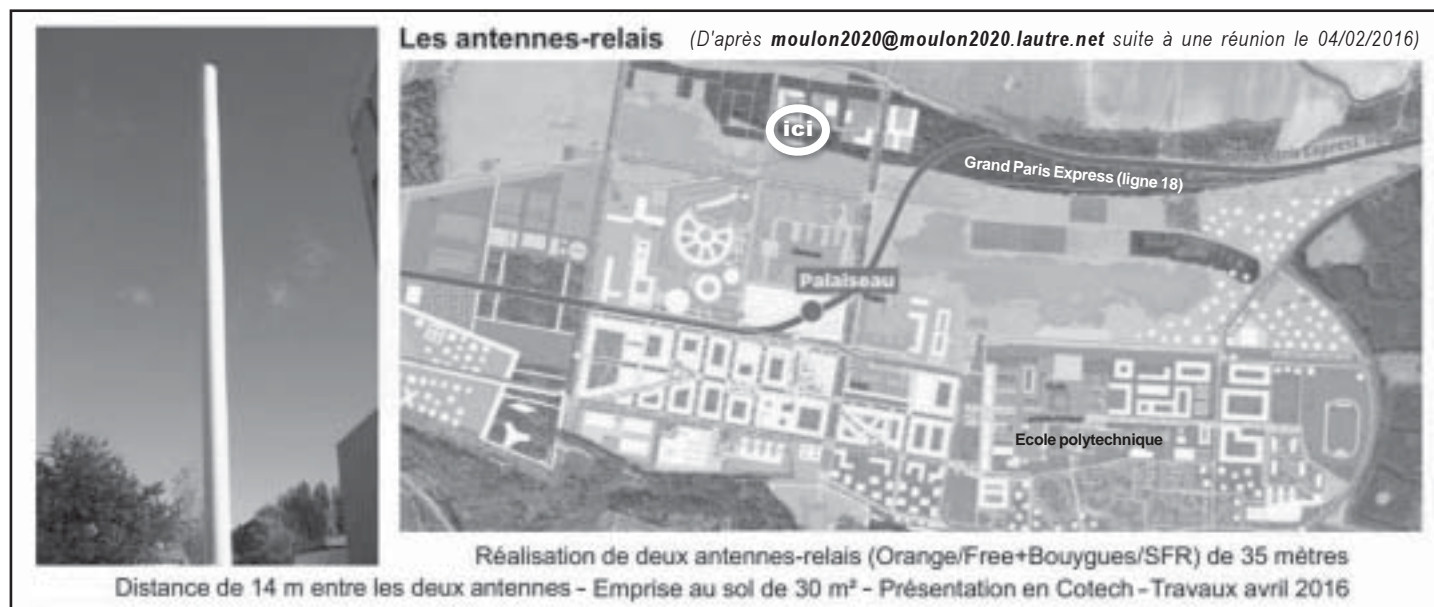
L'exposition du public augmentera encore avec le déploiement des **compteurs à télérelevé** Linky (électricité) et gazpar (gaz) qui fonctionnent au Wifi et au CPL (courant porteur en ligne). Les compteurs Linky commencent à être posés en 2016 en Région parisienne (*).

Sylvie Gourlet

- Site médical : <http://ehs-mcs.org>
- Désactiver le Wifi : <http://robindestoits.org>
- Pour acheter un acoustimètre (appareil de mesure d'ondes) : <http://geotellurique.fr>

(*) À propos des compteurs Linky, ndlr

Même si ces compteurs ne dépassent pas les normes, leurs ondes s'ajoutent au brouillard électromagnétique dans lequel vous baignez (fours à micro-ondes, téléphones mobiles, Wifi, objets connectés, etc.). Il faut savoir que les compteurs appartiennent aux collectivités locales (communes et agglomérations) et qu'elles peuvent donc les refuser. Près de 100 communes de France ont déjà refusé l'installation de compteurs Linky, dont Janvry (91) : <http://refus.linky.gazpar.free.fr/> ERDF doit vous avertir par écrit de son intention 45 jours avant de poser un compteur. Vous pourrez refuser par lettre recommandée avec AR et vous pouvez aussi adresser une lettre à votre Maire : <http://refus.linky.gazpar.free.fr/contacter-maire-demander-retrait.htm>



2015

Tristesse et malheur

Encore oui aujourd'hui
Survit la barbarie
Grandit l'idolâtrie
Tragédie rabougrie
Utopie affranchie
Sympathie qui expie

Et oui encore aujourd'hui
Des vies sont avilies
Le sursis s'est aguerri
La raillerie en charpie
Dans nos esprits ahuris
Estourbis et engloutis

Pourquoi pas nos drapeaux
Français et européens
Discrètement posés
Dans des lieux publics
De culte y compris
Que... Vive la France

Yan Pohnu

À un poète

Chaque jour habité par vos pensées secrètes
Nourrisson de la muse aux rêves perpétuels
Transporté dans les nues loin du monde réel
Vous vivez solitaire en lointaine retraite.

J'aimerais avec vous découvrir l'au-delà
Où l'arbre est le palais de la fleur souveraine
Où l'oiseau au doux chant mélodieux vous entraîne
Boire l'eau d'un ruisseau sur la grève à deux pas.

Mon guide vous seriez, je suivrais en esthète
Silencieux et ému allant d'un pas léger
Au fond mystérieux du monde des poètes.

Je devine à travers quelques lignes en vers
La douceur les attraits de cet autre univers
Dont la porte se ferme aux regards étrangers.

Steelcox

Pour Vivre Ensemble

*Il faut naître dans une famille qui ne se fâche pas trop,
trop, et je dirai, même pas du tout !
Il faut connaître les 3 règles : se respecter, respecter sa
famille et respecter les autres.
Pour vivre dans ces conditions, il est bien de connaître
les autres,
savoir ce qu'ils aiment,
ce qui peut leur faire du mal (est-ce qu'il est allergique ?),
Comprendre de quoi ils sont capables et leur apprendre ce
qu'ils peuvent avec leur âge
Et surtout connaître leur caractère (méchant, gentil,
moyen...).*
Vivre ensemble c'est facile, il faut essayer !!

Marielle (7 ans)

Liberté

Liberté, que ton nom est doux à prononcer
Quand on peut le dire sans être enchaîné
Héritage reçu au moment de la naissance.

Dans certains pays, pourtant tu brilles par ton absence
Là-bas, tu as la couleur du sang versé,
Folle espérance perdue par toutes ces guerres,
Tu prends soudain un goût amer.
Malgré tout quel que soit le nom que l'on te donne
Yryheid, Libertad, ou bien Freedom,
Tu restes l'espoir de millions d'hommes,
L'espoir de sentir le soleil sur la peau,
Autrement qu'à travers des barreaux,
L'espoir de ne plus jamais voir tous ces regards
De milliers d'enfants parqués derrière des barbelés.
Liberté, comme je voudrai te partager
Avec tous ces enfants à l'enfance bafouée,
Pouvoir enfin briser toutes ces chaînes
Qu'engendre la violence et la haine.
Malheureusement il y aura toujours quelqu'un
Pour t'assassiner

Et qui pour se justifier
Dira qu'il l'a fait en ton nom
Liberté

Marie-Line

Échecs

Solution de l'exercice n°14

1. Dd8+ TxD - 2. e7+ Rg8 - 3. e7xT-D mat

Exercice n°15 (ci-dessous) :

Les blancs jouent Rd1. Les noirs jouent et font mat.



Le groupe vocal Achor annonce ses prochains concerts :

- dimanche 19 juin à 17h
à la Grande Bouvêche, Orsay ;
- samedi 25 juin à 17h30
en l'église de Vaugrigneuse.

Tandems enchantés par Janequin, Monteverdi, St Saëns, Gounod, Goudimel, Tomas Luis de Victoria ...

Davantage de précisions seront disponibles sur le site : <http://achor.orsay.free.fr/>



Achor est un groupe de 20 à 25 chanteurs dynamiques qui pratique le chant *a capella* (des étudiants de l'Université Paris-Sud, des enseignants, des chercheurs, etc.).

N'hésitez plus, venez les écouter ! L'entrée est libre.

Fête du Jeu 2016

La 14^e Fête du Jeu se prépare autour de l'AVAG. Elle nous annonce la participation de bénévoles de la ludothèque, des associations *Léo Lagrange*, *UAU*, *Club d'échecs*, et même de l'*APEX*Ulis* avec un stand de jeux autour des mots. Des services municipaux et *Transdev* participeront aussi.

Sur la place de la Liberté, il y aura babyfoot, pêche à la ville, circuit de petites voitures, espace pour les plus petits sous le grand barnum et de multiples jeux sous les tentes. À la médiathèque, il y aura des jeux vidéos et d'autres jeux...

Retenez cette date et venez jouer en famille :



APEX*Ulis

Composition suite à l'AG du 13 février 2016
et au CA du 18 février 2016

Membres du Bureau

- Marie Josée Vergine (Présidente)
- Pierre Belbenoit (Vice-président)
- Pierre Piquepaille (Vice-président)
- Bozena Teodorowicz (Trésorière)
- Bernard Charpenet (Trésorier adjoint)
- Marie-Odile Charpenet (Secrétaire)

Autres membres du Conseil d'Administration

- Pierrette Berthelot
- Brigitte Bos
- Rose-Marie Boussamba
- Monique Troalen
- Charles Zucconi

Art iconographique



Le mot « icône » signifie « petite image » ; ce mot est issu du grec ancien « eikonia » et du russe « ikona ».

Il s'agit toujours d'une représentation imagée de personnages religieux. Les icônes nous font découvrir des scènes de l'Ancien Testament ou de l'Histoire de l'Église.

Une tradition dit que ce serait l'évangéliste Luc qui aurait peint des icônes en prenant Marie pour modèle. La toute première serait la Vierge « Hodigitria », ce qui signifie : « celle qui montre le chemin ». Elle se tient droite et sa main gauche nous montre son enfant.

L'icône est réalisée sur une planche de bois sec et noble, tel que le tilleul, sur laquelle sont déposées plusieurs couches d'enduit appelées Levkas. Une fois poncée, la planche est prête à accueillir le dessin qui sera ensuite gravé. Après avoir appliqué la feuille d'or sur le fond, la première couche de peinture est réalisée avec un mélange de terres naturelles et de jaune d'œuf servant de liant. Ensuite, de nombreuses couches sont superposées en allant de la plus foncée à la plus claire pour symboliser le passage des ténèbres vers la lumière ; souvent, du blanc ou du jaune est ajouté à la teinte de base.

Les couleurs, pigments, poudres et oxydes sont choisis pour leur symbolisme, par exemple : le bleu foncé symbolise la sagesse, le rouge l'amour, le brun l'humilité et le vert est signe de vie et de renouveau.

L'icône montre des perspectives inversées dans les décors : au lieu de converger sur un point de fuite, les lignes prennent naissance dans l'œil et le cœur du contemplatif, s'élargissant

vers l'infini. Cela crée l'impression que les personnages viennent à la rencontre du spectateur.

L'icône terminée doit attendre au minimum un mois avant d'être vernie.

Étant d'origine polonaise, je suis iconographe depuis plus de 20 ans. J'ai toujours été attirée par les icônes. J'ai étudié les traditions de cet art, grecques (à l'abbaye de Sylvanès avec Eva Vlavianos) et russes (à Meudon avec le père Egon Sendler). Sensibilisée à la vie des chrétiens d'Orient, j'ai découvert la tradition iconographique copte par la lecture du livre d'Isaac Fanous, maître iconographe copte. Je pratique la méthode traditionnelle avec feuille d'or, peinture au jaune d'œuf et pigments. Depuis plusieurs années, je fais découvrir la beauté de cet art en donnant des cours et des stages à Breuillet et aux Ulis.

Cet art est accessible à tous. L'atelier est ouvert à toute personne désirant vivre une expérience très riche au niveau artistique. S'initier à cet art ne

nécessite aucune connaissance du dessin (on peut décalquer). L'art iconographique n'est pas une simple peinture, mais un art sacré, effectué dans la méditation, puisque son fondement est spirituel. La tradition veut qu'une icône soit « écrite » et non peinte.

Voici le sens que je donne à l'art iconographique :

« Pour écrire une icône, il faut que je sois en paix avec moi-même, sereine et prête à toucher le cœur de celui qui va la contempler, en lui permettant de rendre visible une infime partie de l'invisible. Maintenant que j'y ai goûté, je ne pourrai plus m'en passer. »

Beatka

beatka.icons@yahoo.fr

Contact :

Tél.: 06 79 07 92 36

<http://www.flickr.com/photos/beatka-icomes>

Atelier : un jeudi par mois, 15h à 18h

Association franco-polonaise des Ulis

